

REVUE

Saint-Roch-de-l'Achigan

L'Achiganois



PARCS

ÉVÉNEMENTS

PROGRAMMATION
DES LOISIRS



ÉDITION ÉTÉ 2016



L'été est synonyme de grands rassemblements extérieurs. En outre, plusieurs activités seront organisées sur notre territoire et nos sites enchanteurs sauront vous accueillir.

Le 11 juin prochain dès 11h00, venez pique-niquer à la Terrasse des Berges. Un lieu à découvrir là où l'histoire de la Rivière de l'Achigan et de son écosystème deviennent accessibles dans un décor favorable à la détente. Diverses animations et surprises sont prévues pour l'occasion. L'invitation est lancée à toute la population!

Par ailleurs, le conseil municipal se prépare également à vous recevoir lors de la Fête Nationale les 23 et 24 juin prochains sous le thème Québec, de l'art pur. Nous remercions tous les organismes qui se mobilisent pour faire de cet événement patriotique une réussite.

Tous à vos bottes et chapeau de cowboy pour venir festoyer du 21 au 24 juillet au Parc de l'Eschailon dans le cadre du Festival Country que l'on reçoit pour une cinquième année consécutive. Nous profitons de cette affluence de visiteurs pour vous offrir la possibilité de participer à la vente de garage communautaire qui se tiendra samedi, le 23 juillet.

Le 6 août prochain, Ensemble, *soyons fiers de fêter!* Le conseil est heureux de vous inviter à la huitième édition de l'événement par excellence des achiganois, Saint-Roch-de-l'Achigan en Fête! Devenu une tradition au fil des ans, ce rassemblement familial promeut et perpétue nos valeurs et nos richesses locales. L'intérêt grandissant témoigné par la présence de milliers de festivaliers nous incite sans cesse à innover dans la programmation. L'édition 2016 est en préparation et promet assurément de vous faire vivre une journée haute en couleurs.

La période des vacances arrive à grands pas et marque la fin d'une autre année scolaire pour nos étudiants. Le conseil vous encourage à persévérer afin d'atteindre vos objectifs de réussite. Plusieurs d'entre vous franchirez une nouvelle étape de votre vie en passant à un niveau d'études supérieures. Vous représentez la relève et êtes porteurs du futur. Félicitations pour vos efforts déployés tout au long de l'année scolaire et profitez pleinement de la saison estivale pour vous ressourcer et ce, en toute sécurité.

Votre conseil municipal

PAGE FACEBOOK

La Municipalité a maintenant sa page Facebook - « Municipalité SRA »



La page Facebook de la Municipalité se veut un moyen de communication privilégié afin de joindre rapidement les citoyens. Parmi les sujets d'information qui sont transmis sur cette page Facebook, mentionnons entre autres, les actualités en lien avec les affaires municipales et les services municipaux. Vous pouvez également y trouver les nouvelles concernant les activités et événements culturels, sportifs et de loisirs se déroulant sur le territoire achiganois.

Vous pouvez suivre les actualités, activités et événements propres à Saint-Roch-de-l'Achigan sur Facebook en cliquant « J'aime » sur la page de la Municipalité, se retrouvant à l'adresse suivante : www.facebook.com/municipaliteSRA

CARTE ROUTIÈRE

La carte routière de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan a fait peau neuve. Il nous fait plaisir de la remettre à chaque foyer achiganois par le biais de vos boîtes aux lettres. Nous souhaitons remercier l'ensemble des entreprises ayant contribué à ce projet qui aura permis de mettre à jour le plan d'aménagement de notre territoire en constante évolution.

À PROPOS DE VOTRE BOÎTE DE SERVICE

Levée ou descente de la boîte de service

Le système de raccordement en eau potable de chaque immeuble, situé dans la zone urbaine, est généralement placé en façade de l'habitation. On le nomme boîte de service. La descente ou la levée de cette boîte de service, lors de travaux d'embellissement ou d'aménagement peut être effectuée par le Service des travaux publics à la demande du propriétaire. D'ailleurs, il est fortement recommandé d'apercevoir la boîte de service sur votre terrain, afin de permettre un accès rapide lors de toute intervention.

Localisation, ouverture et fermeture de l'entrée d'eau

Si vous devez couper l'alimentation en eau de votre immeuble afin d'effectuer des travaux de plomberie, le

CONCOURS DE PHOTOS POUR LE CALENDRIER MUNICIPAL 2017

À la découverte de Saint-Roch-de-l'Achigan!



Autant il y a de gens, autant il y a des perspectives, des concepts et des notions différentes en relation avec son environnement immédiat. Par conséquent, la Municipalité invite la population à partager ses exclusivités et ses originalités en photographie qui viendront façonner le calendrier municipal 2017. À la découverte de Saint-Roch-de-l'Achigan! sous votre regard, selon votre coup de cœur... dans votre milieu de vie.

Comment participer :

- Nous faire parvenir les plus beaux clichés
- Photographie en haute résolution
- Envoyer une ou plusieurs photos en format électronique haute résolution à l'adresse suivante : archives@sra.quebec
- Inscrire vos coordonnées lors de la transmission par messagerie
- Nous faire parvenir les photos avant le 16 septembre 2016

À gagner :

La chance d'apercevoir vos chefs-d'œuvre à l'intérieur du calendrier municipal 2017, de l'Achiganois ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

* Note : En participant, vous cédez gratuitement à la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan les droits de reproduction et de diffusion et vous renoncez à toute réclamation s'y rapportant.

Pour information : 450 588-2326 poste 7990

VERSEMENTS DE TAXES

Les deuxième et troisième versements de taxes doivent être acquittés les 28 juin et 30 septembre 2016.

Il est de la responsabilité du propriétaire de faire parvenir son compte de taxes à son institution financière, si celle-ci est en charge du paiement dudit compte.

Pour connaître les modalités de paiement, consulter notre site Internet : www.sra.quebec

PISCINE

La saison de la baignade est à nos portes. Profitons donc de cette période pour rappeler à tous que la surveillance et la vigilance sont primordiales afin de prévenir les noyades.



Un permis est nécessaire avant de débiter tous travaux et ouvrages relatifs à une piscine :

- Piscine creusée
- Piscine semi-creusée
- Piscine hors-terre
- Piscine démontable (paroi souple, gonflable ou non)
- Spa à capacité supérieure à 2000 litres
- Tout autre bassin résidentiel artificiel extérieur, permanent ou temporaire, destiné à la baignade, dont la profondeur d'eau est de 60 cm ou plus

Saviez-vous que...

Toute piscine démontable dont la hauteur de la paroi est moins de 1.4 mètre (56 pouces) doit obligatoirement être entourée d'une enceinte conforme aux normes provinciales sur la sécurité des piscines résidentielles de manière à en protéger l'accès.

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES

La vidange de fosses septiques a débuté sur notre territoire. Elle est effectuée par l'entreprise ABC Environnement du lundi au samedi entre 7h30 et 18h00.

Urgence

Pour toute urgence nécessitant une vidange avant la date prévue au calendrier ou hors des jours et des heures prévus, veuillez communiquer avec la Municipalité au préalable. Des frais supplémentaires sont applicables et payables directement à l'entreprise. Pour toute urgence en dehors des heures d'ouverture de la Mairie, communiquez avec ABC Environnement au 450 754-4033.

Avis

- Pour tout retard causé par le non-dégagement des couvercles de fosses septiques, des frais sont facturés au propriétaire

BERGER BLANC

La Municipalité a mandaté Le Berger Blanc pour garantir le contrôle des chiens errants et recevoir les plaintes relatives au contrôle animalier. À cet effet, il est possible que vous receviez la visite de l'un de ses représentants pour l'enregistrement de votre animal canin. Le coût de la licence est de 26\$. La réglementation oblige le port de la licence en tout temps au cou de votre chien.

Si vous désirez aviser la Municipalité de la perte de votre animal, l'informer de la présence de chiens errants près de votre résidence ou déposer une plainte formelle au sujet du comportement d'un propriétaire à l'endroit de son animal, communiquez avec l'entreprise.

Le Berger Blanc
9825, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal (Québec) H1C 1G5
Téléphone : 514 494-2002

PROPRETÉ DES BÂTIMENTS, DES TERRAINS ET COUPE DE GAZON

Chaque propriétaire doit maintenir son immeuble, sa construction, son local et son terrain en bon état et voir au quotidien, à la propreté de ceux-ci. Il doit s'assurer entre autres, que le revêtement du bâtiment ou de la construction, soit complété et propre.

Aussi, tout terrain doit être sans déchets, détritiques, débris, ferrailles, et autres substances ou matières nuisibles. De plus, afin d'améliorer la qualité visuelle de son immeuble, chaque occupant doit veiller à couper le gazon et retirer les mauvaises herbes.

- Pour tout refus d'être vidangé, le propriétaire est passible d'une amende de 300\$ à 1000\$ en sus des frais de déplacement
- Un avis écrit est transmis par courrier quinze jours avant la date prévue pour la vidange informant de la période durant laquelle les couvercles de la fosse doivent être dégagés

Rappel – Vidange de type sélective

La vidange est de type sélective et par conséquent, l'eau filtrée est retournée à la fosse conformément aux exigences du Ministère de l'Environnement.

Consulter le site Internet pour connaître l'itinéraire détaillé prévu pour l'année 2016 : www.sra.quebec

LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES EN PASSANT PAR L'ENTRETIEN DES BACS ROULANTS

La Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan distribue les bacs bleus et les bacs bruns nécessaires aux collectes des matières recyclables et organiques. Les propriétaires de nouvelles résidences et de nouveaux commerces doivent en faire la demande en s'adressant à la Mairie après avoir obtenu un certificat d'occupation auprès du Service de l'urbanisme.

Ces bacs sont la propriété de la Municipalité. Il est donc interdit à quiconque :

- De les altérer ou de les modifier en les adaptant de quelque manière que ce soit
- De les peindre notamment en noir afin de les utiliser pour y mettre toute autre matière résiduelle
- De les utiliser à d'autres fins que celles prévues pour la collecte sélective

Pour ces raisons, l'entrepreneur peut refuser d'effectuer la collecte.

Lors d'un déménagement, les bacs doivent demeurer à l'adresse de l'immeuble. D'ailleurs, tous les bacs sont iden-

tifiés au nom de la Municipalité et portent un numéro de série permettant de reconnaître leur emplacement.

Responsabilité des résidents :

- Entretien des bacs roulants en les nettoyant fréquemment afin d'éviter l'émanation d'odeurs et la prolifération de larves
- Déposer les bacs en bordure de rue, après 18h00 le jour précédant celui fixé pour l'enlèvement des matières résiduelles

Tout bris ou dégradation de l'un ou l'autre de ces bacs par ses utilisateurs peut entraîner des frais de remplacement au propriétaire selon la réglementation municipale en vigueur.

Veillez consulter le calendrier annuel des collectes sur le site Internet ou le calendrier municipal afin de bien administrer la vidange de vos contenants.

SAVIEZ-VOUS QUE ...

La gestion de nos matières résiduelles représente un geste citoyen écoresponsable et payant. **Une tonne de matières recyclées réduit les coûts municipaux et une tonne de matières résiduelles déposée au site d'enfouissement contribue à l'augmentation de la facture collective.**

COLLECTE DES MATIÈRES ENCOMBRANTES

Les gros rebuts inutilisables tels que le mobilier, les tables, les chaises ou les matelas sont ramassés 4 fois l'an. Voici les prochaines dates de collecte pour l'année 2016:

- Le 28 juin 2016
- Le 13 septembre 2016
- Le 22 novembre 2016

SENSIBILISATION SUR LES DÉCHETS DANS LE RÉSEAU D'ÉGOUT

La Municipalité vous rappelle l'importance de ne pas jeter de lingettes humides, de serviettes hygiéniques, de tampons ou toute autre matière non biodégradable dans les toilettes. Elles provoquent des conséquences néfastes sur le bon fonctionnement du réseau d'égout sanitaire et des usines de traitement des eaux usées.

ÉCOCENTRE



Dépôt de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)

Nous vous rappelons que vous pouvez obtenir un coupon pour vous départir de vos résidus de construction, rénovation ou démolition.

L'écocentre est situé au 180, rue Armand-Majeau Sud

Selon l'horaire suivant: du lundi au vendredi de 6h30 à 17h00 et le samedi de 7h00 à 13h00

Pour connaître les modalités : www.sra.quebec

UTILISEZ L'EAU AVEC MODÉRATION

L'arrivée du printemps est une belle occasion de vous rappeler d'utiliser l'eau avec modération, afin d'éviter tout gaspillage et d'économiser judicieusement cette ressource naturelle.

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal à l'aide de boyau pour fins d'arrosage de jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est permise uniquement entre **20h00 et 22h00** :

- Pour les résidences ayant un numéro civique pair, vous pouvez arroser les jours pairs. Ex : 2-4-6 juin
- Pour les résidences ayant un numéro civique impair, vous pouvez arroser les jours impairs. Ex : 3-5-7 juin

Veuillez prendre note que l'arrosage de gazon est **interdit en tout temps** et que les gicleurs d'arrosage sont interdits sur le territoire desservi par le service d'aqueduc municipal.

Pose de nouvelle tourbe

Toute personne désirant installer une nouvelle tourbe peut, par l'obtention d'un permis de la Municipalité, procéder à l'arrosage entre 20h00 et 22h00 pendant une durée maximale de 15 jours consécutifs après le début de la pose. Toutefois l'arrosage permis devra être limité à la superficie couverte par la nouvelle pelouse.

Vous pouvez vous procurer ce permis au coût de 20.00\$ en vous présentant à la Mairie durant les heures régulières de bureau. Ce permis pourra être refusé dans le cas d'une sécheresse ou pénurie d'eau. **Aucun permis ne sera accordé pour du gazon ensemencé.**

PROPRIÉTAIRE DESSERVI PAR L'AQUEDUC MUNICIPAL ET PROPRIÉTAIRE D'UN PUIS PRIVÉ

En vertu de la réglementation municipale en vigueur, nous vous informons que tout propriétaire qui est desservi par l'aqueduc municipal et qui veut conserver l'usage de son puits privé doit respecter les dispositions suivantes :

- Ne pas relier de quelque manière que ce soit les entrées de service qui alimentent son immeuble en eau potable
- Retirer tout lien possible du réseau de plomberie de son bâtiment au réseau d'aqueduc municipal

À cet effet, la Municipalité se réserve le droit de procéder à une inspection de votre propriété.

HORAIRE DES PARCS - PÉRIODES SCOLAIRE ET ESTIVALE

Le parc de la Marelle a une vocation scolaire durant les heures de classe. Il est ainsi ouvert à la population du lundi au vendredi de 15h00 à 23h00 et les samedis, dimanches et jours fériés de 8h00 à 23h00. Les chiens y sont interdits.

Le parc des Champs, le parc des Pignons et le parc des Amis sont ouverts tous les jours de 8h00 à 23h00. Les chiens y sont interdits.

Le parc de l'Eschaillon et la Terrasse des Berges sont ouverts tous les jours de 8h00 à 23h00. Les chiens y sont autorisés en laisse.



PARCS

LES PROMENADES DE CHIENS



La belle saison est un moment des plus agréables pour les promenades avec votre animal de compagnie. Sachez que le parc de l'Eschaillon ainsi que les rues du territoire sont des endroits tout désignés pour cette activité quotidienne. Afin que tous puissent profiter pleinement de ces espaces piétonniers en toute quiétude, il est important de prendre soin de ramasser les excréments que votre animal pourrait laisser au passage. Voilà un simple geste de civilité qui contribue à l'amélioration de notre qualité de vie collective!

TERRAIN SYNTHÉTIQUE MULTISPORTS PRÉVU EN 2017

Dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique - programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur, la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan a obtenu une aide financière de 1 458 565,68 \$ pour l'aménagement d'un terrain synthétique et d'un système d'éclairage. L'administration municipale souhaite réaliser le projet au cours de l'année 2017 afin de poursuivre ses objectifs en matière de développement en loisirs et ce, au bénéfice de sa clientèle familiale et scolaire.

PROPRETÉ DES PARCS ET ESPACES VERTS

La Municipalité a installé de nombreuses poubelles aux abords de la rue Principale, sur certains espaces verts ainsi que dans les parcs. Veillons à maintenir nos lieux propres et accueillants!



JEUX D'EAU

Situés dans le parc de l'Eschaillon, les jeux d'eau représentent une belle alternative aux journées chaudes de l'été et permettent à tous de se rafraîchir.

Voici quelques règles d'usage:

- Retirer tout sable, gravier ou herbe sous vos pieds
- Interdiction d'utiliser vélo, planche à roulettes ou patins à roues alignées sur les jeux d'eau
- Interdiction de manger sur les jeux d'eau
- Interdiction de toute présence d'animaux de compagnie sur les jeux d'eau



TERRAINS DE TENNIS

Les terrains de tennis sont ouverts à la population durant les heures d'ouverture du parc de l'Eschaillon. Veuillez prendre note que l'accès au site ne requiert aucune clé.

RÈGLEMENTATION MUNICIPALE RÉGISSANT L'USAGE DU TABAC

Le Gouvernement du Québec a adopté, le 26 novembre 2015, la Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme. À cet effet, certaines mesures de cette loi sont entrées en vigueur le 26 mai dernier exigeant ainsi l'interdiction de fumer dans les aires extérieures de jeux et sur les terrains sportifs qui sont fréquentés par des mineurs et qui accueillent le public.

Par conséquent, la Municipalité a adopté le 2 mai 2016, un règlement décrétant l'interdiction de fumer dans tous les parcs et terrains de jeux municipaux et dans tout autre endroit décrété par ledit règlement.

Visitez notre site Internet pour consulter le règlement : www.sra.quebec

NOS PARCS, NOS ESPACES VERTS ET NOS INFRASTRUCTURES, NOTRE FIERTÉ...PRÉSERVONS-LES!

Nos parcs, nos espaces verts, nos aménagements paysagers et nos infrastructures reflètent l'image du territoire achi-ganois. Ces lieux publics forment un décor enviable et représentent l'environnement dans lequel on vit. Ils rehaussent le cachet naturel de notre communauté.

Ensemble, nous devons être complices de leur propreté et voir au respect de leur entretien. Le civisme doit avant tout sensibiliser les citoyens à utiliser nos biens communs de manière responsable.

Faire des graffitis, briser une branche d'arbre, endommager le mobilier urbain, causer des bris aux infrastructures, renverser les poubelles, sont autant de comportements qui témoignent d'un manque de civisme.

En outre, il faut dénoncer les méfaits et certaines attitudes ou actions destructives qui sont malheureusement posés par une minorité. Les conséquences reliées à ces actes sont négatives et comportent des coûts additionnels que nous devons tous assumer.

Afin d'enrayer tout vandalisme au sein de notre communauté, nous vous proposons de communiquer avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou à la Municipalité lorsque vous êtes témoin de l'un de ces fâcheux événements.

GUÊPES DE SABLE

Les guêpes de sable peuvent être observées dans nos parcs au-dessus des terrains sablonneux où elles creusent des terriers afin d'y pondre leurs œufs. Leur activité à la surface des carrés de sable est le signe manifeste de leur établissement.



Est-il possible de se faire piquer?

Les recherches effectuées par les spécialistes du Jardin Botanique de Montréal démontrent qu'une piqûre n'est pas impossible, mais les risques sont très minces, car ces guêpes ne sont pas agressives et cherchent à nous éviter quand nous les dérangeons.

Que fait la Municipalité à leur sujet?

La Municipalité planifie actuellement des opérations afin de réduire autant que possible les cocons dans le but de diminuer l'infestation.

Pourquoi ne pas les éliminer?

Les guêpes de sable sont utiles, car elles nous aident à nous débarrasser des insectes nuisibles comme les mouches. On estime qu'une seule guêpe peut capturer plusieurs centaines de mouches par année. De plus, elles aident à polliniser les fleurs et font partie de la biodiversité qu'il faut protéger.

HERBE À PUCE

L'herbe à puce est une plante ligneuse vivace qui se trouve dans presque toutes les régions du Québec. Elle se présente comme une plante buissonnante de 20 centimètres à 1 mètre de hauteur. Dans notre région, l'on retrouve également une forme grimpante. L'herbe à la puce colonise de façon plutôt dense des habitats extrêmement variables :



- en forêt ou en plein champ
- des endroits ensoleillés ou ombragés
- des sols secs ou humides
- l'orée des bois, le long des clôtures, des routes, des rives ou des fossés

Tout contact avec une partie cassée de la plante risque de provoquer une réaction. Les symptômes apparaissent habituellement 24 à 48 heures après contact. La gravité de la réaction dépend du degré de sensibilité de chaque personne et de la quantité de sève qui est entrée en contact avec la peau. Souvent, des cloques se forment sur les zones atteintes, entraînant des démangeaisons intenses.

Apprenez à reconnaître l'herbe à puce afin de l'éviter!

COMITÉ VITALITÉ ÉCONOMIQUE



Événement à retenir :

DÎNER AU FÉMININ À NE PAS MANQUER

Mercredi, 15 juin

Au restaurant St-Ours

Développement des affaires sur le territoire

Voici en rétrospective les entreprises installées dans votre municipalité depuis l'été 2015. Pour une vue d'ensemble, veuillez consulter le BOTTIN DES ENTREPRISES sur le site Internet : www.sra.quebec

- Acier Bova
- Biophile Yoga
- Centre Inox inc.
- Complexe JC Perreault
- DDA Sport Marketing
- Entretien ménager Alain Boucher
- Les Petites Merveilles du Monde
- Ébénisterie Universelle
- Financière Sunlife
- Gamelin Électrique inc.
- La Gripetterie
- Les Fleurs d'Ariane
- Mega Lift Canada Ltée
- Physio Extra
- Restaurant Grizzly's Saint-Roch

Soulignons le déménagement des entreprises suivantes :

- Les Armoires St-Ours
- Motion Composites
- Ébénisterie Pomerleau (salle de montre)

Est-ce que votre entreprise figure dans le répertoire des entreprises?

À défaut, merci de communiquer avec le Comité Vitalité Économique ou le Service d'urbanisme de la municipalité afin de vous y afficher.

Information :

Comité Vitalité Économique – cve@sra.quebec

Service d'urbanisme – urbanisme@sra.quebec

LE CERTIFICAT D'OCCUPATION, UN DOCUMENT PRIMORDIAL

Le Règlement de zonage peut identifier dans un même secteur des zones distinctes. Chacune d'entre elles permet de planifier la coexistence harmonieuse entre les différentes activités et usages.

Avant de louer ou d'acheter un local ou un immeuble, il est important de vous informer auprès du service d'urbanisme de l'usage et des activités que vous pouvez exercer en ces lieux.

Le certificat d'occupation représente un document primordial. Une fois approuvé par l'officier municipal, le certificat atteste la conformité de vos activités et vous fournit d'autres informations importantes à connaître concernant le zonage.

À l'émission du certificat, les informations sont transmises au Comité Vitalité Économique et ainsi, votre entreprise peut être affichée dans le registre municipal des entreprises.

Informez-vous! Ce certificat sauve un temps précieux aux nouveaux entrepreneurs souhaitant s'établir sur le territoire.

Fête des Berges

TERRASSE DES BERGES
(accès par la rue Beauchamp)

- Apportez votre pique-nique -
- Inauguration de la Boîte à jeux WIXX -
- Musique, animation et surprises sur place -

Venez passer un moment inoubliable en famille dans ce lieu naturel et paisible!
La rivière vous appelle...



Information :
450 588-2326 poste 7961
www.sra.quebec

Samedi, 11 juin
11h00 à 15h00



LA BRIGADE DES MAISONS FLEURIES

Juillet arrive à grands pas! La Brigade des Maisons Fleuries du Comité d'Interventions Physiques déploiera ses troupes pour sillonner le territoire afin de reconnaître vos efforts pour embellir et entretenir vos propriétés!

Au cours des deux dernières années, la Brigade a remis plus de 1400 mentions de félicitations aux achiganois. En 2016, elle souhaite lancer un défi à la population afin d'atteindre son objectif fixé à 1000 distinctions!

Un, deux, trois, soyez prêt à faire valoir vos talents horticoles!

CENTRE GRATIEN-GUILBAULT

En hommage à Monsieur Gratien Guilbault, maire de Saint-Roch-de-l'Achigan de 1973 à 1979, le conseil municipal, suite à une recommandation du Comité d'Interventions Physiques, a désigné l'édifice municipal situé au 30, rue du Docteur-Wilfrid-Locat, sous le nom de: Centre Gratien-Guilbault.

Saviez-vous que...

M. Guilbault a initié le projet de construction de cet édifice municipal qui a abrité, à cette époque, l'Hôtel de ville pendant plus de trente ans.





Mot de la préfète Un bel été dans Montcalm !

Chers Montcalmoises et Montcalmois,

Encore cette année, je vous invite à parcourir et vous amuser sur le territoire de la MRC de Montcalm, qui en passant couvre dix municipalités dont Saint-Alexis, Saint-Calixte, Saint-Esprit, Saint-Jacques, Sainte-Julienne, Saint-Liguori, Saint-Lin-Laurentides, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Roch-Ouest, et bien sûr Saint-Roch-de-l'Achigan. Vous constaterez qu'une panoplie d'activités vous est offerte pour toute la famille.

Les événements populaires comme la Fête Nationale, l'Expo Rive-Nord à Sainte-Julienne, les Tirs de tracteurs à Saint-Alexis, Saint-Roch-de-l'Achigan en Fête, le Festival Acadien, le Rendez-vous international de la grillade à Saint-Calixte, et plusieurs autres événements montcalmois, sont de retour. Informez-vous auprès des municipalités de la MRC ou surveillez les publicités dans les journaux locaux.

Dans Montcalm, on « Centraide »



C'est vendredi le 26 août prochain qu'aura lieu la 27^e édition de l'Omnium de golf des maires de Montcalm, au Club de golf Montcalm, à Saint-Liguori. Ce sera la 3^e année que les profits seront

remis à une bonne cause, soit Centraide Lanaudière. Votre participation et vos dons permettront à Centraide d'aider plusieurs organismes de la région. Réservez votre date pour jouer et/ou souper! De l'animation et des prix de présence attendent les golfeurs. Contactez-nous pour d'autres détails, nous sommes à organiser l'activité.

Permis de brûlage



Quand on voit l'ampleur du feu de forêt en Alberta, on se rend bien compte des dommages, des pertes lourdes, forçant même des évacuations. Nous ne sommes pas aussi boisés, mais il est très important de vous informer auprès du Service de sécurité incendie (SSI) de la MRC de Montcalm au : 450 831-2182 (sans frais : 1 888 242-2412), option 4 pour tout connaître sur les permis de brûlage.

Avant d'allumer un feu à ciel ouvert, il est obligatoire de se procurer un permis de brûlage via la MRC, son Hôtel de ville ou son Service de sécurité incendie. Il y a peu de matière admissible et plusieurs mesures de sécurité à adopter. Toute personne qui contrevient à l'une des dispositions de la réglementation en vigueur commet une infraction et est passible d'une amende. Celle-ci peut aller jusqu'à 300 \$ pour un citoyen et 600 \$ pour une entreprise. En cas de récidive, l'amende peut aller jusqu'à 2 000 \$ pour un citoyen et 4 000 \$ pour une entreprise.

À noter que dans certains secteurs de la MRC, aucun permis ne sera délivré entre le 15 juin et le 15 août 2016. Il sera donc défendu d'allumer ou d'entretenir un feu en plein air durant cette période de l'année.



Collecte de résidus domestiques dangereux (RDD)

La MRC de Montcalm, en collaboration avec ses municipalités, vous offre des occasions de vous départir adéquatement de vos RDD, vieux pneus (pas de jante ni pneus de tracteur) et matériel électronique désuet. Tous les résidents de la MRC peuvent profiter de ces collectes sur présentation d'une pièce d'identité avec preuve de résidence. Ce service est gratuit et réservé au secteur résidentiel.

Calendrier des collectes municipales de RDD Heure : 8h00 à 16h00

30 juillet	315, rue Lajoie, Saint-Calixte
13 août	252, J.-H.-Corbeil, Saint-Lin-Laurentides
3 septembre	1051, rue Principale, Saint-Roch-de l'Achigan
10 septembre	732, rue Jetté, Saint-Liguori
17 septembre	2456, route 125, Sainte-Julienne

En savoir plus sur les RDD? Pour plus d'informations sur les RDD, vous pouvez vous procurer le dépliant en allant sur notre site internet ou en communiquant avec nous.



Même les jours fériés, les services de transport collectif et adapté de Montcalm sont offerts. Il faut toutefois réserver à l'avance durant les heures de bureaux en appelant à la MRC au poste 7031 ou 7032.

MRC de MONTCALM

1540, rue Albert, Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
Tél. : 450 831-2182 - Sans frais : 1 888 242-2412
Télec. : 450 831-2647
Courriel : info@mrcmontcalm.com - www.mrcmontcalm.com

PROGRAMMATION



Municipalité de
Saint-Roch-de-l'Acadie

23 JUIN 2016

- 10h00 à 19h30 Pavoisement
- 19h30 à 23h30 Ouverture du site et du bar
- 20h30 à 21h00 Discours patriotique et levée du drapeau
- 21h00 à 22h00 Spectacle Groupe VIP (1^{ère} partie)
- 22h00 à 22h15 Feux d'artifices
- 22h15 à 23h15 Spectacle Groupe VIP (2^e partie)

Lieu : Parc de l'Eschaillon
(Terrain de baseball)



24 JUIN 2016

- 8h00 à 10h00 Pavoisement
- 10h00 à 16h00 Ouverture du site et du bar
- 10h00 à 11h00 Opti-Vélo
- 10h00 à 11h30 Parties de soccer familiales
- 10h00 à 16h00 Tournoi de Pétanque
- 10h00 à 16h00 Jeu de tombe à l'eau organisé par le Club de Soccer
- 10h00 à 16h00 Jeux d'adresse organisés par le Club de Soccer
- 11h00 à 14h00 Diner Spaghetti de la Fondation Louis-St-André
- 11h00 à 16h00 Jeux Gonflables
- 11h00 à 16h00 Maquillage
- 11h00 à 16h00 «L'ART de trouver l'or» concours organisé par le Comité des loisirs
- 13h00 à 15h00 Parties de soccer des entreprises
- 13h00 à 15h00 Opti-Bolide
- 13h00 à 15h00 Atelier de confection de savon et de bombe de bain - Gripetterie
- 14h00 à 15h00 Parcours des petits pompiers
- 15h00 à 15h15 Annonce du gagnant au concours Instagram

Lieu : Parc de la Marelle

QUÉBEC, DE L'ART PUR

 fetenationale.quebec 



La Fête
nationale Québec

Québec 

Saint-Roch -de- l'Achigan en Fête

Desjardins
Caisse populaire
de St-Roch-de-L'Achigan

Samedi 6 août

Parcs de la Marelle et de l'Eschaillon
ENTRÉE GRATUITE

11h00 à 17h00

Activités pour toute la famille
Zone Gourmande et exposants

Ensemble ...
Soyons fiers de
fêter

17h30 à 19h30

Souper Méchoui
Billets en vente, places limitées

Spectacle **GRATUIT**
Terrain de baseball

ROCH-RACE
NOUVEAU
**MINI
ROCH-RACE**
Parent-enfant

11h00 à 17h00

Inscription:
-En ligne: 10\$
Places limitées

Andie Duquette

Lady Beats



20h00



22h00

Pour information :
450-588-2326

www.sra.quebec



FIERS PARTENAIRES DE L'ÉDITION 2016

<p>SYNERGIQUE DE PRESTIGE</p>	<p>PRINCIPAL SYNERGIQUE</p>	<p>INTERACTION MÉDIA</p>	<p>INTERACTIF</p>	<p>DYNAMIQUE</p>
<p>ZONE FAMILLE</p>	<p>MARCHÉ DES ARTISANS</p>	<p>LES CONSTRUCTIONS</p>	<p>LES CONSTRUCTIONS</p>	<p>LES CONSTRUCTIONS</p>

OUVERTURE BIENTÔT!

LE PETIT COMPLEXE :
LA NOUVELLE PETITE SALLE DE SPECTACLE INTIME
DU COMPLEXE JC PERREULT!

DAVID JALBERT EN SPECTACLE

VENDREDI 3 JUIN 2016 - 21H
(OUVERTURE DES PORTES 19H)

SPECTACLE GRATUIT AVEC RÉSERVATION
AU RESTAURANT GRIZZLY'S. PLACE LIMITÉE

David Jalbert



LES FINISSANTS DE L'ÉCOLE NATIONALE DE L'HUMOUR

VENDREDI 8 JUILLET 2016 - 21H
(OUVERTURE DES PORTES 19H)

20\$ TAXES INCLUSES - FRAIS SERVICE

BILLETTERIE :
LE PETIT COMPLEXE (Cabaret de 150 places)
COMPLEXE JC PERREULT
620, J. Oswald-Forest, St-Roch-de-L'Achigan
450.588.4888 / complexejcperreault.com

450.588.4446
Grizzly's
PIZZA PASTA GRILL
Complexe
JCPerreault

Parc l'Eschaillon
51, rue Dr.-Wilfrid-Lozat



FESTIVAL COUNTRY

21 au 24
juillet 2016

Billets en vente



Boom Desjardins

450-803-7100
514-291-6011

VENTE DE GARAGE COMMUNAUTAIRE

Location d'espace 10'x10' (incluant une table)
10\$/espace (résident)
15\$/espace (non-résident)

FAITES VITE ... Les places sont limitées !

Information et Réservation:
www.sra.quebec

Parc de l'Eschaillon
23 Juillet 2016
8h00 à 16h00

CHAMPIONNAT MONDIAL DE HOCKEY-BALLE 2016 (3 CONTRE 3)

Du 20 au 24 septembre 2016, le Québec sera l'hôte du Championnat Mondial de Hockey-Balle 2016 alors que les meilleures équipes de hockey-balle de plus de 15 pays viendront s'y disputer le titre de champion du monde au Complexe JC Perreault.

Pour l'occasion, deux surfaces intérieures spécifiques seront aménagées afin d'accueillir plus de 75 matchs disputés durant les cinq jours d'activités. Les amateurs de hockey de partout au Québec sont d'ailleurs attendus afin d'assister à ces joutes rapides et spectaculaires, pleines de prouesses et de rebondissements!

Pour ce rendez-vous mondial, trois catégories seront en compétition : homme, femme ainsi que la catégorie master (40 ans et plus), une nouveauté cette année. Au total, plus de 450 athlètes, dont 360 provenant de l'extérieur du Canada représenteront plus de 15 pays participants à ce grand rassemblement sportif. Plus de 15 000 personnes sont attendues dans notre municipalité.

Pour une première fois dans l'histoire du hockey balle, les russes, tchèques, slovaques et autres puissances du hockey-balle telles que les États-Unis, l'Italie et la Grèce débarqueront chez nous. Ce sera le plus grand tournoi de hockey-balle international jamais organisé!



FOOTBALL MONTCALM... CAMP D'ESSAI

LE FOOTBALL CONTACT... POUR ADULTE

SAMEDI, 18 JUIN

9h00 à 11h00

Terrain de football - Eschailon 1

(École secondaire de l'Achigan)

60, montée Rémi-Henri

Saint-Roch-de-l'Achigan

GRATUIT

Inscription avant le 15 juin :

inscription@footballmontcalm.com

FOOTBALL MONTCALM... UNE ÉQUIPE, UNE FAMILLE !



LIGUE FEMININE



LIGUE SENIOR

MASCULIN



PROGRAMMATION DES LOISIRS

@ Inscription en ligne
www.sra.quebec

ACTIVITÉ ÉDUCATIVE

L'HEURE DU CONTE, JUNGLE MAGIQUE

Clientèle : 3 à 8 ans

Horaire : Samedi, 11 juin 2016 de 11h00 à 12h00

Lieu : Bibliothèque (31, rue Gariépy)

Coût : Gratuit

Inscription : Jocelyne Allard - 450 588-5838 -
biblio@sra.quebec

SPORT INDIVIDUEL

CROSSTRAINING

ENTRAÎNEMENT EXTÉRIEUR EN CROSSTRAINING

Début : 6 juin 2016 **Fin :** 1er septembre 2016

Coût : 10.00\$/cours - 15.00\$/sem. (2 cours)

Clientèle : 16 ans et plus

Horaire : Lundi de 18h30 à 19h30

Jeu de 18h30 à 19h30

Durée : 11 semaines

Lieu : Terrasse des Berges (Accessible par la rue
Beauchamp)

Nombre de places : Min.: 4 pers. - Max.: 12 pers.*

Inscription : Catherine Albert - 514 578-2212 -
catherine_albert@hotmail.com

*Réservez votre place la veille ou la journée même
par texto ou par téléphone

*Aucun cours du 24 juillet au 7 août

*Annulé en cas de pluie

JE ME CHOISIS MAINTENANT

TECHNIQUE DE COURSE À PIED, niveau 1

Session 1 : du 20 juin 2016 au 18 juillet 2016

Session 2 : du 8 août 2016 au 5 septembre 2016

Coût : 60.00\$/session

Clientèle : Toute personne souhaitant courir ou
améliorer sa technique de course actuelle

Horaire : Lundi de 9h30 à 10h30

Durée : 5 semaines/session

Lieu : Parc de l'Eschaillon (près des jeux d'eau)

Nombre de places : Min.: 3 pers. - Max.: 7 pers.

Inscription : Marie-Julie Bouchard - 514 714-6698
- jemechoisismaintenant@yahoo.ca

ACTIVITÉS DE MISE EN FORME

JE ME CHOISIS MAINTENANT

COACHING PRIVÉ EN SAINTE RELATION ALIMENTAIRE

Début : Dès maintenant **Coût :** 45.00\$/heure

Clientèle : Toute personne souhaitant établir une
saine relation avec la nourriture

Horaire : Sur rendez-vous

Durée : Selon vos besoins

Lieu : À domicile

Inscription : Marie-Julie Bouchard - 514 714-6698
- jemechoisismaintenant@yahoo.ca

JE ME CHOISIS MAINTENANT

MISE EN FORME 55 et +

Session 1 : du 22 juin 2016 au 20 juillet 2016

Session 2 : du 10 août 2016 au 7 septembre 2016

Coût : 60.00\$/session **Clientèle :** 55 ans et +

Horaire : Mercredi de 9h30 à 10h30

Durée : 5 semaines/session

Lieu : Parc de l'Eschaillon (près des jeux d'eau)

Nombre de places : Min.: 3 pers. - Max.: 8 pers.

Inscription : Marie-Julie Bouchard - 514 714-6698
- jemechoisismaintenant@yahoo.ca

STUDIO DIMENSION DANSE

ZUMBA FITNESS EN PLEIN AIR

Début : 22 juin 2016 **Fin :** 17 août 2016

Coût : 50.00\$/session - 10.00\$/cours - gratuit

pour les 3 à 10 ans (zumbini)

Clientèle : 3 ans et plus

Horaire : Mercredi de 19h30 à 20h30

Durée : 8 semaines **Lieu :** Parc de la Marelle

Nombre de places : Illimitées

Inscription : Valérie Daoust - 514 980-5257 -
valerie120483@gmail.com

*Annulé en cas de pluie, le cours sera repris en fin
de session.

BIBLIOTHÈQUE

Votre bibliothèque municipale ne fait pas relâche cet été! Venez profiter de nos services selon l'horaire habituel. Nos bénévoles passionnés de lecture vous attendent!

Complexe
JC Perreault

PATINAGE ET HOCKEY LIBRES POUR TOUS DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Le Complexe JC Perreault met à votre disposition des glaces pour vos activités de patinage et hockey libres pour toute la saison estivale! Rabais pour les résidents de la MRC Montcalm et les enfants de moins de 16 ans. Consultez les horaires et tarifs sur le site Internet www.complexejcperreault.com. Horaire sujet à changement, mise à jour tous les vendredis.

Âge d'Or

Les activités du club seront de retour dès septembre prochain. Surveillez l'Achiganois Édition Automne 2016 pour tous les détails.

Bon été à tous!

Pour information : Lise Forest – 450 588-6011

Amis de la Pétanque

Tournoi annuel de la Fête Nationale

Vendredi, le 24 juin 2016

Parc de la Marelle (Terrains de pétanque)

Inscription – 10h00

Début du tournoi – 11h00

Les participants pourront se procurer un repas sur place lors du dîner spaghetti organisé au profit de la Fondation Louis-St-André à la cafétéria de l'école Notre-Dame.

Pour information :

Albert Lefebvre – 450 588-3791

Louise Dumont – 450 588-5338

Gisèle Dugas – 450 588-5688

Amitié, Musique et Danse NOUVEAUTÉ

Vous souhaitez suivre des cours de danse country? Le groupe Amitié, Musique et Danse désire développer une programmation country lors de sa session d'automne.

Pour information : Agnès Henri – 450 588-6500

Association des Créateurs, Artistes et Artisans

Fête des Voisins

L'Association des Créateurs, Artistes et Artisans de Saint-Roch-de-l'Achigan vous invite à participer à la Fête des Voisins, samedi le 11 juin 2016 de 11h00 à 16h00. L'activité aura lieu sur la Terrasse du Vieux-Presbytère situé au 1200, rue Principale. Artisans, musiciens, parents et amis se donnent rendez-vous!

Vente de garage communautaire

L'Association possèdera un kiosque lors de la vente de garage communautaire qui se tiendra samedi le 23 juillet 2016 au Parc de l'Eschaillon. Tous les profits amassés iront à l'A.C.A.A.

Pour information : Sylvie Cloutier – 514 217-4607

Centre communautaire du Vieux-Presbytère

Situé au 1200 rue Principale à Saint-Roch-de-l'Achigan, le Vieux-Presbytère est un lieu de rassemblement et de socialisation pour la communauté achiganoise. Si vous désirez louer un local dans le Vieux-Presbytère ou proposer une idée d'activité, n'hésitez pas à communiquer avec notre coordonnatrice! Il lui fera plaisir d'en discuter avec vous.

Venez manger au Café du Vieux-Presbytère du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h00!

Pour information : Marilou Mulouin-Robitaille – 450 705-6326

Club de Soccer

Fête Nationale

À l'occasion de la Fête Nationale, le Club de Soccer offre à la population certaines activités, qui se dérouleront le 24 juin au Parc de la Marelle. Les fonds amassés seront versés, en partie, à l'école Notre-Dame pour l'achat de nouveaux livres à la bibliothèque et seront versés de pairs, pour effectuer l'achat d'équipement de soccer.

En programmation :

- Tournois familiaux (5 contre 5) – 20\$/équipe
- Tournois d'entreprises (5 contre 5) – 100\$/équipe
- Tombe à l'eau en partenariat avec les professeurs de l'école Notre-Dame : Viens donc faire tomber ton professeur à l'eau - 1 tir/2\$, 3 tirs/5\$
- Tir le plus rapide par âge - 1 tir/2\$, 3 tirs/5\$
- Parcours d'habileté – contribution volontaire
- Concours de tirs au but – contribution volontaire

Pour information :

Patrick David – soccercssr@outlook.com

Josianne Chayer – 514 796-2732

FC Lanaudière

La région de Lanaudière a maintenant son club de soccer semi-professionnel : le FC LANAUDIÈRE.

Tu souhaites assister aux différents matchs du FC LANAUDIÈRE et venir encourager l'équipe ?

- Membres du Club de Soccer St-Roch (joueur, entraîneur, arbitre) – GRATUIT à la condition de revêtir le chandail de ton équipe de soccer
- Citoyens – 5\$/enfant âgé de 8 ans et plus
- 7\$/adulte

Consultez l'horaire complet des matchs : www.fclanaudiere.ca

Bénévoles recherchés

Nous sommes constamment à la recherche de bénévoles pour nos activités. Vous êtes intéressé à donner de votre temps au bénéfice des jeunes athlètes de soccer?

Pour information : Cindy Boulanger – soccercssr@outlook.com

Cercle des fermières - NOUVEAUTÉ

Vous êtes âgée de 14 ans et plus et vous souhaitez apprendre l'artisanat? Le Cercle des Fermières vous attend dès le 6 septembre 2016 au sous-sol de l'église (accès porte 3).

Horaire :

Tous les mardis de 9h00 à 15h00

Tous les mercredis de 19h00 à 21h30

Coût de l'abonnement :

25.00\$ (incluant 5 revues annuelles et l'accès illimité aux divers ateliers)

Ateliers offerts selon le nombre d'inscription :

- Tricot
- Faux vitrail
- Peinture sur tissu
- Tissage
- Graffiti
- Confection de bijoux
- Initiation au théâtre
- Publicité
- Écriture de chronique

De plus, lors de l'événement Saint-Roch en fête le 6 août prochain, nous vous invitons à vous rendre à notre kiosque où vous pourrez obtenir plus de renseignement. Une surprise vous attend lors de cette journée!

Bienvenue à toutes!

Pour information :

Louise Dumont - 450 588-5338

France Gibouleau - 450 588-5396

Johanne Abran - 450 938-4808

Jeux du 3^e Âge de la MRC de Montcalm

Cette année, les Jeux du 3^e Âge fêtent leur 30^e anniversaire. Cette édition aura lieu à Saint-Alexis les 3 et 4 août prochain sur le terrain des loisirs et sous le chapiteau. N'oubliez pas d'inscrire ces dates à votre agenda.

Toutes les personnes de 50 ans et plus, résidant sur le territoire de la MRC de Montcalm pourront s'inscrire gratuitement aux jeux de leur choix.

Nous vous attendons en grand nombre!

Activité spéciale : La Journée Ensoleillée

Mercredi, le 29 juin de 10h00 à 15h00

Au Domaine La Chaudière à Saint-Alexis

Coût : 10.00\$ pour la journée

Jeux, dîner, animation, prix de présence, etc.

Les billets seront en vente auprès des représentants des Jeux du 3^e Âge de chacune des municipalités participantes.

Bienvenue à tous!

Pour information : Michelyne Bellerose - 450 839-2312

Club Optimiste

Voici les activités proposées à la population pour la période estivale :

Opti-Bolide

Le Club Optimiste invite les jeunes âgés de 18 ans et moins qui n'ont pas encore récupéré le matériel pour construire leur bolide à se le procurer auprès des responsables. Chacun aura la chance de procéder aux essais de son bolide et d'effectuer les modifications nécessaires afin d'améliorer sa rapidité avant la grande course qui aura lieu le 24 juin lors de la Fête Nationale.

Le 1^{er} essai : Vendredi, le 27 mai 2016
de 18h30 à 20h00

Le 2^e essai : Vendredi, le 10 juin 2016
de 18h30 à 20h00

Ces essais auront lieu au sous-sol de l'Église.

La remise finale des bolides doit être effectuée lors du 2^e essai. Aucun bolide ne sera accepté après cette date. Les bolides de l'an dernier ne sont pas acceptés.

Il est encore possible d'acheter un bolide au coût de 5\$.

Pour information: Lucie Lalande/Guy Lafortune - 450 588-2731

Tournoi de golf

Le Club Optimiste vous invite à son tournoi de golf annuel qui aura lieu, samedi le 4 juin 2016, au Club de golf de l'Épiphanie.

Pour information : France T. Lanoue - 450 588-5946

Opti-Vélo

Le Club Optimiste est fier d'organiser pour une autre année consécutive la randonnée Opti-Vélo lors de la Fête Nationale, vendredi le 24 juin 2016. Le départ est prévu à 10h00 au débarcadère de l'école Notre-Dame. Les membres du Club vous attendent en grand nombre pour cette belle randonnée familiale.

Comité d'actions paroissiales

Le Comptoir Vestimentaire Mini-Budget

Situé au sous-sol du presbytère, le Comptoir Mini-Budget tient à informer sa clientèle qu'une vente à 5.00\$ le sac aura lieu jeudi le 2 juin 2016 de 10h00 à 20h00.

Il y aura également une vente à 5.00\$ le sac, le jeudi 21 juillet 2016 de 10h00 à 17h00.

De plus, le samedi 23 juillet 2016 de 10h00 à 16h00 vous pourrez profiter de la foire du livre et de la vente à moitié prix.

Horaire d'été

En vigueur du jeudi 23 juin au jeudi 25 août 2016

Heures d'ouverture de 12h30 à 17h00

Fermeture complète les jeudis 28 juillet, 4 et 11 août 2016

Le magasin ouvrira ses portes aux heures habituelles à compter du jeudi 1er septembre 2016 de 12h30 à 20h00.

Bienvenue à tous et passez de belles vacances!

Communauté Chrétienne

La Fête des Pères: Nous vous invitons à venir célébrer la Fête des Pères, dimanche le 19 juin 2016 à 10h30 lors de notre célébration eucharistique.

Un présent sera offert aux pères présents.

Festival Country: Dimanche le 24 juillet 2016 à 10h30, il y aura une célébration eucharistique sous le chapiteau au Parc de l'Eschaillon. La cérémonie sera présidée par L'Abbé Paul Léveillé. Musique et chants par Lucie et Rolland Gauthier.

La Messe des Italiens: Dimanche le 14 août 2016, nous accueillerons La Communauté Italienne San Rocco de Montréal qui depuis plus de vingt ans souligne dans notre Église la Fête de leur Saint-Patron Saint-Roch. La journée débutera par une célébration eucharistique à 10h30.

Bienvenue à tous.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes qui veulent s'impliquer au sein de nos équipes de bénévoles soit pour le service à l'autel, à titre de ministre de communion ou pour faire les lectures liturgiques. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à communiquer au secrétariat en composant le 450 588-3322.

Entraide et Amitié

Voici les activités proposées aux aînés pour la période estivale :

Voyage culturel

Vous êtes invités le mercredi 13 juillet 2016 à un voyage culturel à Saint-Jean-de-Matha. Au menu, visite de l'Abbaye Val Notre-Dame, dîner à l'auberge de la Montagne Coupée, visite à la maison Louis-Cyr et visite à Miel de chez Nous. Le groupe sera accompagné par Mlle Alice, habillée en costume de l'époque. Billet disponible au coût de 45\$ par personne, transport et dîner inclus.

Pour information :

Gisèle Jeannotte - 450 588-4659

Pauline Rivest - 450 588-3999

Pique-nique annuel :

Venez profitez de la splendeur du Parc de l'Eschaillon avec nous lors du pique-nique annuel, mercredi le 17 août 2016 à 11h30. Apportez votre lunch! Crème glacée, eau et musique offertes gratuitement!

Pour information :

Gisèle Jeannotte - 450 588-4659

Pauline Rivest - 450 588-3999

Maison des Jeunes D.O. Ados

Voici les invitations lancées à la population pour la période estivale :

Pont payant

Samedi, le 9 juillet 2016

En cas d'intempéries l'activité est remise au dimanche, 10 juillet 2016.

Assemblée Générale Annuelle

Jeudi, le 16 juin 2016 à 19h00

Maison des Jeunes D.O Ados - 1042, rue Principale, Saint-Roch-de-l'Achigan

Collecte d'articles pour chats

Si vous possédez différents articles de votre petit animal félin dont vous ne vous servez plus, sachez que la Maison des Jeunes D.O Ados est à la recherche de trucs (exemple : litière, cage de transport, bol, lit, etc.). Ces articles seront remis à des organismes tels les refuges et la SPCA, qui ont à cœur le bien-être de nos amis les chats. Nous recueillons également vos vieux pyjamas ainsi que tout matériel susceptible d'être utilisé pour fabriquer des coussins pour chat.

Collecte de sang (MDJ et FADOQ)

Mercredi, le 21 septembre 2016 de 13h00 à 19h30

Complexe JC Perreault

Pour information : Jeannine Meunier - 450 588-6589

Horaire de la Mairie

Lundi au jeudi : 9h00 à 12h15
13h00 à 16h30
Vendredi : 8h30 à 12h00

7, rue du Docteur-Wilfrid-Locat
Saint-Roch-de-l'Achigan
Tél : 450 588-2326
Télécopieur : 450 588-4848

Horaire de la bibliothèque et du service Internet

Mardi : 9h30 à 12h00
13h30 à 17h00
19h00 à 21h00
Jeudi : 19h00 à 21h00
Vendredi : 9h30 à 12h00
13h30 à 17h00
Samedi : 9h30 à 12h30

31, rue Gariépy
Saint-Roch-de-l'Achigan
Tél : 450 588-5838

	Matières résiduelles
	Recyclage
	Matières organiques
	Collecte des feuilles
	Matières encombrantes

juin						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Dates à retenir - Juin 2016

- 6- Séance du conseil municipal / 20h00
- 11- Fête des Berges
- 23- Festivités de la Fête Nationale (Parc de l'Eschaillon)
- 24- Festivités de la Fête Nationale (Parc de la Marelle)/
Mairie fermée
- 27- Début du camp de jour
- 28- Deuxième versement de taxes
- 28- Collecte des matières encombrantes

Informations sur la collecte
des matières encombrantes:
www.sra.quebec
onglet services

juillet						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Dates à retenir - Juillet 2016

- 1- Fête du Canada / **Mairie et camp de jour fermés**
- 4- Séance du conseil municipal / 20h00
- 20 au 24 - Festival Country
- 23- Vente de garage communautaire

août						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Dates à retenir - Août 2016

- 1- Séance du conseil municipal / 20h00
- 3 et 4- Jeux du 3^e Âge
- 6- Saint-Roch-de-l'Achigan en Fête
- 14- Fête des Italiens
- 26- Fin du camp de jour

ÉDITION ÉTÉ 2016